

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 27 juin à 17 heures, les membres du Conseil municipal légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Marcel JAEGER, Maire.

Etaient présents : Anne JAEGER, Martine MACE, Rémy RIVOAL, Marcel JAEGER

Procurations de Sophie PIEDOUE et Valérie GUILLOUX à Marcel JAEGER, de Benoît VANDERMERSCH à Anne JAEGER, de Eva VADCARD à Rémy RIVOAL, Sophie-Elodie D'HOINE à Martine MACE,

Absent : Thomas MONGODIN

Le quorum devant être calculé sur le nombre d'élus présents physiquement, le quorum n'est pas atteint. Cela signifie que le point de l'ordre du jour relatif à l'adressage ne peut pas faire l'objet d'un vote. Les autres points sont traités comme des informations.

- COMMISSIONS

La réunion de la commission des transports scolaires aura lieu la semaine prochaine. Anne JAEGER représentera la commune.

PROJET DE DELIBERATION N° 2023/06/01 RELATIF A ADRESSAGE

Monsieur le Maire présente un devis de Signaux Girod concernant l'adressage pour un montant de 4 759,32 € TTC. En raison de l'absence de quorum, le vote est reporté à la prochaine réunion du conseil municipal.

- POINT EOLIEN : NEOEN

Daphnée Simon, de l'agence Tact, chargée par la société NEOEN de recueillir l'avis des habitants par un questionnaire, a proposé de reporter sa venue en ces termes : « Nous recevons encore des retours d'habitants et serons en mesure de dresser un bilan de cette enquête seulement à la mi-juillet. En parallèle, les études se poursuivent, mais nous n'avons pas encore reçu l'intégralité des résultats des états initiaux en provenance des bureaux d'études. Nous aurons de plus nombreuses informations à vous apporter à la rentrée de septembre puisque l'été va permettre de faire le bilan des questionnaires, de réceptionner l'ensemble des études, de travailler sur une hypothèse d'implantation et enfin de définir les actions à mener dans le cadre de la démarche de concertation ».

Il est donc décidé d'un commun accord que la rencontre, en conseil municipal, aurait lieu le lundi 18 septembre 2023 à 20 h.

- RENOVATION DE L'EGLISE

Les procédures pour l'attribution des subventions de la DRAC pour les dépenses de fonctionnement (travaux d'urgence sur la toiture) et d'investissement (coût du diagnostic réalisé par l'architecte) sont en cours de finalisation. La DRAC annonce un courrier prochain pour donner un avis favorable aux travaux envisagés.

- PROJET DE DELOCALISATION DE LA CARRIERE (MEAC)

Monsieur le Maire et la Première adjointe ont rencontré le 16 juin le directeur de MEAC. Ce dernier n'a pas donné d'informations sur les conditions du déplacement de la carrière d'exploitation à Cintheaux.

Le directeur de MEAC a pris acte de la vive opposition des élus et des habitants à l'installation d'une carrière d'extraction de calcaire pour l'industrie pharmaceutique face au cimetière militaire canadien. Pour le moment, le PLUI ne le prévoit d'ailleurs pas.

- VERIFICATION ET MESURES DES BORNES INCENDIE

Monsieur le Maire présente le rapport de la société ASUR, « vérification et mesures de débits sur poteaux et bouches incendie ». Une remarque est faite concernant une bouche incendie près de l'entreprise Agrial, masquée par la végétation.

- DEMANDE D'ENFOUISSEMENT DE LA FIBRE A DAUMESNIL ET ROBERT MESNIL

Une rencontre avec l'entreprise CIRCET, installateur de la fibre, les riverains des hameaux de Daumesnil et Robert Mesnil et Monsieur le Maire a eu lieu le 14 juin. Ces derniers ont donné un avis négatif quant au projet d'installation en aérien de la fibre. S'est exprimée l'opposition des riverains concernés et de la municipalité de voir réapparaître des poteaux après les efforts antérieurs faits pour l'enfouissement des lignes de toute nature. Ce projet est apparu, d'autre part, incompatible avec la possibilité de circulation de machines agricoles de grande taille, ainsi que de la possibilité de maintenir des haies et de les élaguer régulièrement.

- QUESTIONS DIVERSES

La secrétaire de mairie sera en congés du 10 au 21 juillet.

Le sculpteur Clément LEPELTIER à qui a été demandé la réfection de la colonne du cimetière devait avoir terminé en juin. Nous l'avons recontacté et sommes en attente.

Les sept poubelles publiques sont toujours vidées par des élus. Il est fait appel à l'esprit civique de tous.

Vu par le Maire de la commune de Cintheaux pour être affiché le 30 juin 2023 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Cintheaux, le 30 juin 2023

Le Maire

Marcel JAEGER

